



11 octobre 2023

(23-6781)

Page: 1/25

Organe d'examen des politiques commerciales

Original: anglais

EXAMEN DES POLITIQUES COMMERCIALES

RAPPORT DE

HONG KONG, CHINE

Conformément à l'Accord établissant le Mécanisme d'examen des politiques commerciales (Annexe 3 de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce), la déclaration de politique générale présentée par Hong Kong, Chine est reproduite ci-après.

Note: Le présent rapport fait l'objet d'une distribution restreinte et ne doit pas être communiqué à la presse avant la fin de la première séance de la réunion de l'Organe d'examen des politiques commerciales portant sur Hong Kong, Chine.

Table des Matières

1 INTRODUCTION	4
1.1 Vision	4
2 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE	4
2.1 Aperçu général.....	4
2.2 Perspectives économiques	5
2.3 Politique budgétaire	5
2.4 Politique monétaire.....	6
3 POLITIQUE COMMERCIALE ET ÉVOLUTION.....	6
3.1 OBJECTIFS ET FORMULATION DE LA POLITIQUE COMMERCIALE	6
3.2 Participation à l'Organisation mondiale du commerce.....	6
3.3 Participation à d'autres instances régionales et internationales	7
3.3.1 Coopération économique Asie-Pacifique	7
3.3.2 Organisation de coopération et de développement économiques	7
3.4 Initiatives commerciales bilatérales et plurilatérales.....	8
3.4.1 Accords de libre-échange et accords sur les investissements	8
3.4.1.1 Accord de rapprochement économique entre la Chine continentale et Hong Kong	8
3.4.1.2 Accord de rapprochement économique entre Hong Kong, Chine et la Nouvelle-Zélande.....	9
3.4.1.3 Accord de libre-échange entre Hong Kong, Chine et l'AELE	9
3.4.1.4 Accord de libre-échange entre HKC et le Chili	9
3.4.1.5 Accord de rapprochement économique entre la RASHK et la Région administrative spéciale de Macao	9
3.4.1.6 Accord de libre-échange entre HKC et l'ASEAN	9
3.4.1.7 Accord de libre-échange entre HKC et la Géorgie	10
3.4.1.8 Accord de libre-échange entre HKC et l'Australie.....	10
3.4.2 Accords de libre-échange en cours de négociation/envisagés.....	10
3.4.2.1 Accord de libre-échange entre HKC et le Pérou	10
3.4.2.2 Accord sur le partenariat économique régional global	10
3.4.3 Accords pour la promotion et la protection des investissements	10
3.5 Douanes et facilitation des échanges	11
3.6 Mesures de soutien liées à la COVID-19	11
3.7 Politique de la concurrence	12
3.8 Initiatives vertes	12
3.9 Évolution des infrastructures	13
4 SOUTENIR LA CROISSANCE À LONG TERME ET AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT COMMERCIAL	13
4.1 Quatorzième plan quinquennal et initiative "Ceinture et route"	13
4.2 Zone de la Grande Baie de Guangdong-Hong Kong-Macao	14
4.3 Maintenir un régime libéral et ouvert pour les entreprises, les investissements et les talents	14

4.4 Initiatives en faveur des petites et moyennes entreprises	15
4.5 Services financiers	16
4.5.1 Titres et instruments à terme	16
4.5.2 Gestion d'actifs et de patrimoine	16
4.5.3 Secteur de l'assurance.....	17
4.5.4 Opérations offshore en renminbi	17
4.5.5 Marché obligataire	17
4.5.6 Actifs virtuels	17
4.5.7 Finance verte et durable	18
4.6 Innovation et technologie	18
4.7 Services de commerce, d'expédition, d'aviation et de logistique.....	19
4.8 Commerce de la propriété intellectuelle	20
4.9 Protection des droits de propriété intellectuelle	21
4.9.1 Législation	21
4.9.1.1 Législation sur les brevets	21
4.9.1.2 Législation sur le droit d'auteur	22
4.9.1.3 Législation sur les marques de fabrique ou de commerce	22
4.9.1.4 Législation sur les dessins et modèles	22
4.9.2 Moyens de faire respecter les droits.....	22
4.10 Services juridiques et de règlement des différends.....	22
4.10.1 Arbitrage	23
4.10.2 Médiation.....	23
4.10.3 Résolution en ligne des litiges	23
4.11 Tourisme, arts et industries culturelles et créatives.....	24
4.11.1 Tourisme	24
4.11.2 Arts et culture	24
4.11.3 Industries créatives.....	25
5 CONCLUSION	25

1 INTRODUCTION

1.1. Hong Kong, Chine (HKC) est un centre international pour le commerce, la finance, les transports et les affaires. HKC offre des conditions propices à l'activité économique dans le respect profond de la primauté du droit et de l'indépendance judiciaire; un régime fiscal simple assorti de taux d'imposition faibles; la libre circulation des capitaux, des personnes, des marchandises et de l'information; une concurrence ouverte et loyale; un réseau financier bien établi et complet; de superbes infrastructures de transport et de communication qui relient HKC au reste du monde; des services professionnels et de soutien aux entreprises de grande qualité; et un marché du travail flexible doté d'une main-d'œuvre qualifiée et d'un réservoir d'entrepreneurs innovants.

1.2. La Loi fondamentale de la Région administrative spéciale de Hong Kong (RASHK) dispose que la RASHK conservera le statut de port franc, garantira la libre circulation des marchandises et des capitaux et sera un territoire douanier distinct, et qu'elle pourra, de sa propre initiative, utiliser l'appellation "Hong Kong, Chine", maintenir et développer des relations et conclure et mettre en œuvre des accords avec des États et des régions ou des organisations internationales dans les domaines appropriés, y compris mais pas exclusivement les domaines économique et commercial, et participer aux organisations et aux conférences internationales qui ne sont pas limitées aux États. Ce sont là les bases de l'appartenance distincte de Hong Kong, Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

1.3. Depuis le dernier examen de sa politique commerciale en 2018, HKC a continué de tirer parti des avantages uniques offerts par le principe "un pays, deux systèmes" et a relancé son économie. En étant partie à des accords commerciaux multilatéraux, plurilatéraux, régionaux et bilatéraux, HKC continue de s'assurer un accès stable aux marchés étrangers pour ses marchandises et ses services, et d'améliorer cet accès.

1.4. La pandémie de COVID-19 a touché le monde entier. Après avoir consenti, avec succès, des efforts concertés pour lutter contre la maladie sur tous les fronts, HKC est revenue à la normale et la vaste majorité des mesures de soutien déployées dans le cadre du Fonds de lutte contre les épidémies (AEF) ont pris fin. Le gouvernement de la RASHK (ci-après le "gouvernement") est déterminé à investir pour le futur afin de créer une forte dynamique de croissance.

1.1 Vision

1.5. S'appuyant sur les avantages uniques offerts par le principe "un pays, deux systèmes", le gouvernement a adopté une approche plus volontariste pour améliorer la compétitivité de HKC et dynamiser le développement économique, intégrant un gouvernement compétent et un marché efficace. HKC, qui a un accès direct au marché de la Chine continentale et une forte connectivité internationale, joue le rôle de passerelle entre la Chine continentale et le reste du monde. Le gouvernement poursuit activement des politiques visant à renforcer la position stratégique de HKC en tant que centre international pour la finance, le commerce et les transports, et à promouvoir le développement de l'innovation et de la technologie, les échanges culturels internationaux, les services juridiques et de règlement des différends et le commerce de la propriété intellectuelle. Une orientation stratégique claire qui contribue au développement de grande qualité de HKC consiste à renforcer l'écosystème d'innovation et de technologie de la ville, à élargir le réservoir de talents dans ce domaine, à faire de HKC une ville intelligente, à favoriser l'économie numérique et à promouvoir la transition verte et la technologie verte. Afin de dynamiser la croissance à long terme de HKC, le gouvernement s'attachera à renforcer les capacités de développement économique en créant rapidement de nouvelles terres, en augmentant l'investissement dans l'infrastructure, en mettant en avant le développement culturel de HKC et de ses industries créatives et en attirant des entreprises et talents mondiaux.

2 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

2.1 Aperçu général

2.1. HKC est l'une des économies les plus libres du monde selon le Rapport annuel sur la liberté économique dans le monde de l'Institut Fraser. HKC occupait aussi le premier rang en termes d'ouverture économique dans le *Global Index of Economic Openness* de 2019 établi par l'Institut Legatum basé au Royaume-Uni, et le septième rang mondial et le troisième rang pour la région

Asie-Pacifique en termes de compétitivité dans le *World Competitiveness Yearbook* de 2023 publié par l'International Institute for Management Development (IMD).

2.2. HKC est un pôle commercial et financier international de premier plan. En 2022, elle était, au niveau mondial, la dixième économie pour ce qui est du commerce des marchandises. Le ratio des échanges commerciaux par rapport au PIB de HKC était de 336% en 2022. À la fin de la même année, HKC était, au niveau mondial, le sixième centre bancaire du point de vue des transactions avec l'extérieur, et la sixième place boursière en termes de capitalisation boursière. HKC était par ailleurs à la quatrième place mondiale pour les opérations en devises en termes de volume, d'après une enquête triennale de la Banque des règlements internationaux, effectuée en 2022. Cette même année, HKC occupait le quatrième rang mondial en termes de flux entrants d'investissements étrangers directs (IED) et le septième rang mondial pour les flux sortants d'IED.

2.3. L'économie de HKC, tirée par le tourisme récepteur et la consommation des particuliers, s'est améliorée de façon visible au premier trimestre de 2023 et a continué de se redresser au deuxième trimestre, le PIB réel affichant une croissance de 2,9% et 1,5% en glissement annuel, respectivement.

2.4. En juillet 2023, la dette à long terme de HKC est notée "AA+" par S&P, "Aa3" par Moody's et "AA-" par Fitch.

2.2 Perspectives économiques

2.5. Le tourisme récepteur et la consommation des particuliers resteront les principaux moteurs de la croissance économique de HKC pendant le reste de l'année 2023. À mesure que la capacité de transport et de manutention continuera de se redresser, les arrivées de visiteurs devraient encore augmenter. L'amélioration de la situation et des perspectives économiques devrait être de bon augure pour la demande intérieure, même si les strictes conditions financières pourraient imposer des contraintes. De meilleures conditions sur le marché du travail, alliées aux efforts déployés par le gouvernement pour stimuler la dynamique de la reprise, offriront un soutien supplémentaire à la croissance de la consommation des particuliers. Néanmoins, le climat économique mondial difficile continuera de peser sur les exportations de marchandises de HKC. Si l'on tient compte du résultat réel du premier semestre de 2023 et des facteurs susmentionnés, la croissance du PIB réel pour 2023 dans son ensemble devrait être comprise entre 4,0% et 5,0%.

2.3 Politique budgétaire

2.6. En 2022, l'économie de HKC a été fortement touchée par la pandémie. Le fort resserrement des politiques monétaires par les banques centrales dans le monde entier a considérablement affaibli la dynamique économique extérieure, ce qui a eu une incidence négative sur l'économie locale. En conséquence, un déficit budgétaire de 122 milliards de HKD (16 milliards d'USD) a été enregistré pendant l'exercice financier 2022-2023, déficit principalement imputable à une réduction des recettes dans le contexte de la récession économique et de la hausse des dépenses nécessaire au lancement d'un certain nombre de mesures de lutte contre la pandémie et de mesures anticycliques visant à soutenir les opérations des particuliers et des entreprises à la lumière de la situation épidémique et de la situation économique en 2022. En mars 2023, les réserves budgétaires cumulées du gouvernement s'élevaient à 835 milliards de HKD (107 milliards d'USD).

2.7. Le budget 2023-2024 s'est inscrit dans une politique budgétaire "modérément libérale", qui visait à aider les personnes dans le besoin et à soutenir l'élan de la reprise économique dans l'optique d'un développement de grande qualité. En dépit des difficultés rencontrées ces dernières années, les finances publiques de HKC sont restées solides. Selon les prévisions à moyen terme pour la période de cinq ans s'achevant en 2027-2028, quand la pandémie aura régressé et que l'économie aura renoué avec la croissance, des excédents budgétaires seront enregistrés pendant quatre années consécutives à partir de 2024-2025, et les réserves budgétaires cumulées augmenteront à nouveau progressivement, pour atteindre 984 milliards de HKD (126 milliards d'USD), ce qui représentera 25,6% du PIB et environ 14 mois de dépenses publiques.

2.8. Le gouvernement est constitutionnellement chargé d'appliquer le principe consistant à maintenir les dépenses dans les limites des recettes au moment de l'établissement de son budget, à s'efforcer d'assurer l'équilibre budgétaire, à éviter les déficits et à veiller à ce que le budget soit

aligné sur le taux de croissance du PIB. Au vu de la situation financière antérieure en période d'adversité, il est estimé que les réserves budgétaires sont actuellement maintenues à un niveau prudent.

2.4 Politique monétaire

2.9. L'objectif de la politique monétaire de HKC est la stabilité de la monnaie, définie comme étant une valeur de change stable quant au taux sur le marché des changes par rapport au dollar EU (USD), aux alentours de 7,80 HKD pour 1 USD. Un système de taux de change fixe crédible aide à réduire au minimum le risque de change, ce qui est bénéfique pour les entreprises orientées vers l'extérieur. La stabilité du dollar de Hong Kong est également importante pour la stabilité financière qui sous-tend le rôle de HKC comme centre financier international.

2.10. La structure du système monétaire est caractérisée par des accords de caisse d'émission, en vertu desquels la base monétaire du dollar HK doit être garantie au moins à 100% par des réserves en dollars EU détenues au Fonds de stabilisation des changes au taux fixe de 7,80 HKD pour 1 USD, et les changements de la base monétaire doivent avoir pour contrepartie à 100% des changements correspondants de ces réserves.

3 POLITIQUE COMMERCIALE ET ÉVOLUTION

3.1 OBJECTIFS ET FORMULATION DE LA POLITIQUE COMMERCIALE

3.1. Les objectifs de la politique commerciale de Hong Kong, Chine, en tant que petite économie ouverte, sont les suivants: promouvoir un système commercial multilatéral libre, ouvert et stable; préserver ses droits et remplir ses obligations dans le cadre des accords et arrangements commerciaux ou liés au commerce multilatéraux, plurilatéraux, régionaux et bilatéraux; et garantir, maintenir et améliorer l'accès de nos exportations aux marchés extérieurs.

3.2. En tant que port franc, HKC a continué de maintenir un régime commercial libre et ouvert pendant la pandémie de COVID-19. Aucune mesure restrictive n'a été imposée à l'importation et à l'exportation de marchandises, y compris pour les fournitures médicales essentielles. Deux mesures commerciales temporaires ont été mises en place, à savoir une restriction à l'exportation de masques faciaux produits au moyen de subventions publiques pendant la période subventionnée de 12 mois, et une suspension des importations commerciales de rongeurs et de lagomorphes vivants. Ces deux mesures ont pris fin.

3.2 Participation à l'Organisation mondiale du commerce

3.3. En tant que Membre fondateur de l'OMC et ardent défenseur du système commercial multilatéral, HKC s'attache à soutenir le système commercial multilatéral, au cœur duquel se trouve l'OMC. HKC participe à l'OMC pour poursuivre deux grands objectifs: favoriser une libéralisation progressive des échanges mondiaux et renforcer les règles du système commercial multilatéral afin d'offrir un cadre efficace protégeant HKC contre toute mesure arbitraire et discriminatoire que pourraient prendre ses partenaires commerciaux. HKC estime que le système fondé sur des règles incarné par l'OMC et son mécanisme de règlement des différends peuvent offrir la sauvegarde la plus efficace contre les conflits commerciaux et le protectionnisme.

3.4. HKC se félicite des résultats significatifs obtenus à la douzième Conférence ministérielle (CM12) tenue en juin 2022, y compris l'adoption de l'Accord sur les subventions à la pêche, et la prorogation de la pratique actuelle consistant à ne pas imposer de droits de douane sur les transmissions électroniques (moratoire). HKC a accepté l'Accord sur les subventions à la pêche le 21 août 2023 et est prête à mettre pleinement en œuvre toutes les dispositions qu'il contient. HKC continuera de participer de manière constructive aux négociations à l'OMC sur les subventions à la pêche. HKC soutient le maintien du moratoire, qui a été un pilier important pour préserver un environnement stable, prévisible et propice pour le commerce électronique au cours du dernier trimestre. HKC continuera de participer activement aux discussions en vue de redynamiser le Programme de travail sur le commerce électronique, comme le prescrit la Décision ministérielle adoptée à la CM12. HKC continuera aussi de prendre une part active aux discussions visant à disposer d'un système de règlement différends pleinement opérationnel et qui fonctionne bien d'ici à 2024.

3.5. HKC participe aussi activement aux discussions plurilatérales menées dans le cadre des différentes initiatives liées à des déclarations conjointes, à savoir au sujet de la réglementation intérieure dans le domaine des services, du commerce électronique, de la facilitation de l'investissement pour le développement (FID) et des micro, petites et moyennes entreprises (MPME), depuis la onzième Conférence ministérielle (CM11) tenue en décembre 2017. Pour l'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur la réglementation intérieure dans le domaine des services, HKC se félicite de l'aboutissement des discussions en décembre 2021 et compte parmi le premier groupe de participants à avoir engagé les procédures de certification en décembre 2022 pour donner un effet juridique au résultat négocié. HKC continuera de collaborer avec les autres participants en vue d'achever les procédures pertinentes et de faire profiter tous les Membres de l'OMC, sur la base du traitement de la nation la plus favorisée, de ce nouvel ensemble de disciplines de qualité en matière de réglementation intérieure. S'agissant de l'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique, HKC intervient activement dans les négociations et continuera de collaborer avec d'autres participants pour faire progresser ces négociations dans le but d'élaborer de nouvelles règles commerciales de grande qualité afin de réduire les obstacles au commerce numérique et de créer un environnement plus propice au commerce électronique. Au sujet de l'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur la FID, HKC a été l'un des coauteurs des deux déclarations conjointes en novembre 2019 et en décembre 2021, respectivement, réaffirmant l'objectif commun des Membres de l'OMC participants de faciliter l'investissement étranger direct. HKC continuera d'apporter son soutien et de participer pleinement aux négociations connexes.

3.6. HKC considère que les initiatives au niveau multilatéral ou plurilatéral viendront compléter ses mesures de soutien existantes en faveur des MPME au niveau local et aider nos MPME à développer leurs activités et à accroître leur participation au commerce international. HKC a participé au Groupe de travail informel sur les MPME pour examiner les moyens par lesquels les Membres de l'OMC pourraient mieux soutenir la participation des MPME aux échanges mondiaux, et elle continuera de contribuer aux discussions des propositions par le Groupe de travail informel et à l'examen des moyens possibles de mener à bien le mandat convenu.

3.7. S'agissant du commerce et de l'environnement, outre sa participation au Comité du commerce et de l'environnement, HKC a pris part aux discussions plurilatérales sur les questions liées au commerce et à l'environnement qui visent à compléter les efforts multilatéraux, et s'est portée coauteur de la Déclaration ministérielle sur les discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale, et de la Déclaration ministérielle sur la pollution par les plastiques et le commerce des plastiques écologiquement durable, en décembre 2021.

3.3 Participation à d'autres instances régionales et internationales

3.3.1 Coopération économique Asie-Pacifique

3.8. HKC continue de jouer un rôle actif au sein du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et de contribuer à ses travaux, y compris: en participant activement aux activités du Comité sur le commerce et l'investissement (CTI) de l'APEC, notamment pour faire progresser la création de la Zone de libre-échange Asie-Pacifique (FTAAP) d'une manière globale et systématique, et pour promouvoir un commerce durable et inclusif; en prenant des engagements collectifs pour renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement et réduire les obstacles au commerce, notamment à l'appui de la circulation des vaccins contre la COVID-19 et des biens essentiels pendant la pandémie de COVID-19; et en se prononçant en faveur de l'ouverture et de la facilitation du commerce des biens et services environnementaux.

3.3.2 Organisation de coopération et de développement économiques

3.9. HKC participe au Comité des échanges et au Comité des marchés financiers de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) depuis 1994 et 1995, respectivement. De plus, elle a participé régulièrement à la session sur les échanges de la réunion annuelle du Conseil des Ministres de l'OCDE depuis 2009.

3.4 Initiatives commerciales bilatérales et plurilatérales

3.4.1 Accords de libre-échange et accords sur les investissements

3.10. HKC a activement cherché à élargir son réseau mondial de connexions économiques et commerciales, notamment en concluant des accords de libre-échange (ALE). Jusqu'ici, HKC a signé huit ALE avec 20 économies, à savoir avec la Chine continentale; la Nouvelle-Zélande; les quatre États membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE); le Chili; Macao, Chine; les 10 États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN); la Géorgie; et l'Australie. Parmi ces accords, les ALE conclus avec l'ASEAN, la Géorgie et l'Australie, ainsi que deux accords subsidiaires avec la Chine continentale sont entrés en vigueur pendant la période à l'examen. HKC est ouverte à l'établissement de nouveaux ALE avec ses partenaires commerciaux. HKC négocie actuellement un ALE avec le Pérou et cherche activement à adhérer au Partenariat économique régional global (RCEP). Ces ALE sont présentés en détail dans les paragraphes 3.11 à 3.27 ci-après.

3.4.1.1 Accord de rapprochement économique entre la Chine continentale et Hong Kong

3.11. La Chine continentale et HKC ont signé l'Accord de rapprochement économique (CEPA) entre la Chine continentale et Hong Kong le 29 juin 2003. Le CEPA est le premier ALE conclu par HKC et il est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2004. Il repose sur une approche progressive permettant d'élargir sa portée et sa teneur pour parvenir à la libéralisation et la facilitation progressives des échanges et de l'investissement. Le CEPA porte sur quatre grands domaines, à savoir:

- a) le commerce des marchandises - tous les produits originaires de HKC (conformément aux règles d'origine du CEPA) peuvent bénéficier du traitement en franchise de droits quand ils sont importés en Chine continentale. Les deux parties ont convenu de ne pas appliquer de contingents tarifaires, de mesures antidumping et de mesures compensatoires aux marchandises importées originaires de l'autre partie. De plus, l'Accord sur le commerce des marchandises, mis en œuvre depuis 2019, a des chapitres consacrés aux procédures douanières et à la facilitation des échanges, aux mesures sanitaires et phytosanitaires et aux obstacles techniques au commerce, afin d'inclure les mesures de facilitation des échanges, d'améliorer la transparence et de renforcer la coopération dans les domaines visés. L'Accord contient également un chapitre sur les mesures de facilitation des échanges dans la zone de la baie de Guangdong-Hong Kong-Macao, qui inclut des mesures de facilitation des échanges pour les neuf municipalités du Delta de la rivière des Perles (à savoir Guangzhou, Shenzhen, Zhuhai, Foshan, Huizhou, Dongguan, Zhongshan, Jiangmen et Zhaoqing) et HKC.
- b) le commerce des services - les deux parties ont presque entièrement libéralisé le commerce des services. La Chine continentale a entièrement ou partiellement ouvert 153 secteurs du commerce des services aux services de HKC, ce qui correspond à 95,6% des 160 secteurs du commerce des services de l'OMC; Par ailleurs, l'Accord portant modification de l'Accord sur le commerce des services dans le cadre du CEPA, mis en œuvre depuis juin 2020, introduit de nouvelles mesures de libéralisation dans un certain nombre de secteurs de services tels que les services financiers, les services juridiques et les services de construction et services d'ingénierie connexes, ce qui permet aux entreprises et professionnels de HKC de développer plus facilement leurs activités en Chine continentale.
- c) l'investissement - les deux parties ont la volonté de protéger et de faciliter les investissements, et d'élargir les engagements en matière d'accès aux marchés aux secteurs autres que celui des services;
- d) la coopération économique et technique - les deux parties sont convenues de renforcer la coopération dans divers domaines, en vue de permettre et de favoriser le développement des deux économies.

3.12. Les deux parties continueront d'élargir la teneur du CEPA en vue de poursuivre la libéralisation et la facilitation des échanges et des investissements entre elles.

3.4.1.2 Accord de rapprochement économique entre Hong Kong, Chine et la Nouvelle-Zélande

3.13. L'Accord de rapprochement économique (ARE) HKC - Nouvelle-Zélande est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Cet accord est le premier ALE conclu par HKC avec une économie étrangère.

3.14. Une commission mixte a été établie pour superviser la mise en œuvre de l'ARE. À sa quatrième réunion, tenue en mai 2022, la Commission mixte est convenue que l'ARE avait été mis en œuvre de manière harmonieuse et efficace, et qu'il offrait un meilleur accès aux marchés et une certitude aux entreprises des deux parties grâce à l'élimination totale des droits de douane sur le commerce des marchandises et grâce à d'importants engagements de libéralisation du commerce des services dans divers secteurs. Trois accords de mise en œuvre ont été signés à la réunion en vue de faciliter la coopération et la communication en cours dans les domaines des règles d'origine, des mesures sanitaires et phytosanitaires et des marchés publics.

3.4.1.3 Accord de libre-échange entre Hong Kong, Chine et l'AELE

3.15. HKC et les États de l'Association européenne de libre-échange (AELE) ont signé un ALE le 21 juin 2011. Le volet de l'ALE concernant HKC et l'Islande, le Liechtenstein et la Suisse est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2012, tandis que le volet concernant HKC et la Norvège est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2012.

3.16. La première réunion du Comité mixte, établi en vertu de l'ALE entre HKC et les États membres de l'AELE, a été tenue en octobre 2017. Le Comité mixte s'est félicité de la mise en œuvre harmonieuse et efficace de l'ALE et toutes les décisions adoptées à la première réunion du Comité mixte sont entrées en vigueur.

3.4.1.4 Accord de libre-échange entre HKC et le Chili

3.17. L'ALE HKC-Chili est entré en vigueur le 9 octobre 2014. Les deux parties ont aussi signé un accord complet sur l'investissement le 18 novembre 2016; cet accord est entré en vigueur le 14 juillet 2019.

3.18. HKC et le Chili ont signé un échange de notes le 18 janvier 2022 dans le but d'élargir et d'approfondir leurs engagements respectifs concernant le commerce des services au titre de l'ALE. Les engagements actualisés sont entrés en vigueur le 6 avril 2023; ils prévoient un traitement plus ouvert et libéralisé dans plusieurs secteurs de services.

3.4.1.5 Accord de rapprochement économique entre la RASHK et la Région administrative spéciale de Macao

3.19. L'Accord de rapprochement économique entre la RASHK et la Région administrative spéciale (RAS) de Macao (CEPA HK-Macao) est entré en vigueur le 27 octobre 2017 et la libéralisation du commerce des marchandises et des services qu'il prévoit a été mise en application le 1^{er} janvier 2018.

3.20. Le CEPA HK-Macao a une vaste portée et couvre le commerce des marchandises, le commerce des services, l'investissement, la propriété intellectuelle et la coopération économique et technique, entre autres. Outre le fait qu'elles offrent une sécurité juridique concernant la circulation des marchandises en franchise de droits entre les deux territoires douaniers distincts, les deux parties ont également convenu de ne pas appliquer de contingents tarifaires à l'égard de leurs marchandises respectives. S'agissant du commerce des services, les engagements en matière d'accès aux marchés sont complétés par des disciplines concernant la réglementation intérieure, pour garantir qu'ils ne constituent pas des obstacles non nécessaires au commerce.

3.4.1.6 Accord de libre-échange entre HKC et l'ASEAN

3.21. L'ALE HKC-ASEAN est entré pleinement en vigueur le 12 février 2021. Cet ALE a un vaste champ d'application, car il couvre le commerce des marchandises et les questions connexes, le commerce des services, la coopération économique et technique, et le mécanisme de règlement des différends. Un accord sur l'investissement a aussi été élaboré parallèlement à l'ALE. Le Comité mixte

établi au titre de l'ALE a tenu deux réunions en 2019 et 2021 pour garantir la mise en œuvre harmonieuse et efficace des accords. Les ministres et hauts fonctionnaires des deux parties maintiennent des contacts étroits, notamment en se réunissant régulièrement pour examiner les domaines dans lesquels poursuivre la coopération.

3.4.1.7 Accord de libre-échange entre HKC et la Géorgie

3.22. L'Accord HKC-Géorgie, signé le 28 juin 2018, est entré en vigueur le 13 février 2019.

3.23. L'ALE a une vaste portée: il couvre le commerce des marchandises et les questions connexes, le commerce des services et l'investissement (établissement), prévoit un mécanisme de règlement des différends et contient aussi des dispositions destinées à garantir une protection efficace des droits de propriété intellectuelle, à promouvoir la concurrence et à renforcer la protection de l'environnement.

3.4.1.8 Accord de libre-échange entre HKC et l'Australie

3.24. HKC et l'Australie ont signé un ALE et un accord connexe sur l'investissement le 26 mars 2019. Les deux accords sont entrés en vigueur le 17 janvier 2020. Ils couvrent le commerce des marchandises, le commerce des services, l'investissement, les marchés publics, la propriété intellectuelle, la concurrence, le règlement des différends et d'autres domaines connexes. Outre l'élimination de tous les droits de douane sur les marchandises originaires de l'autre partie, les deux parties ont pris divers engagements améliorés qui couvrent un large éventail de secteurs pour le commerce des services au titre de l'ALE.

3.25. La première réunion de la Commission mixte établie au titre de l'ALE a eu lieu le 29 juin 2022. HKC et l'Australie ont toutes deux reconnu la mise en œuvre efficace de l'ALE et sont convenues de renforcer la coopération entre leurs deux économies.

3.4.2 Accords de libre-échange en cours de négociation/envisagés

3.4.2.1 Accord de libre-échange entre HKC et le Pérou

3.26. HKC a engagé des négociations en vue d'un ALE avec le Pérou en janvier 2023. Cet ALE porterait sur le commerce des marchandises et les questions connexes, le commerce des services, l'investissement, le commerce électronique, les marchés publics, la propriété intellectuelle et la concurrence, et il prévoirait un mécanisme de règlement des différends. Les deux parties visent à conclure un ALE global de qualité pour promouvoir un rapprochement économique.

3.4.2.2 Accord sur le partenariat économique régional global

3.27. L'Accord sur le partenariat économique régional global (RCEP) a été signé entre les dix États membres de l'ASEAN et cinq de leurs partenaires d'ALE (à savoir l'Australie, la Chine continentale, le Japon, la République de Corée et la Nouvelle-Zélande) en novembre 2020. En tant que centre de commerce international, le commerce des marchandises avec les économies parties au RCEP représentant en effet plus de 70% du commerce total des marchandises de HKC, celle-ci cherche activement à adhérer au plus vite au RCEP afin de poursuivre la libéralisation des échanges. Le RCEP est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022, et HKC a présenté sa demande officielle d'adhésion au cours du même mois.

3.4.3 Accords pour la promotion et la protection des investissements

3.28. HKC négocie et conclut des accords pour la promotion et la protection des investissements (APPI) avec des économies étrangères afin d'offrir aux investisseurs étrangers des garanties supplémentaires concernant leurs investissements à HKC, tout en garantissant une protection supplémentaire pour les investisseurs de HKC concernant leurs investissements à l'étranger.

3.29. En avril 2023, HKC avait conclu 22 APPI avec 31 économies étrangères, à savoir: les dix États membres de l'ASEAN, l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, le Danemark, les Émirats arabes unis, l'État du Koweït, la Finlande, la France, l'Italie, le Japon, le

Luxembourg, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la République de Corée, le Royaume-Uni, la Suède, et la Suisse. Tous ces APPI sont entrés en vigueur.

3.5 Douanes et facilitation des échanges

3.30. HKC est l'une des économies affichant les meilleurs résultats dans le domaine de la facilitation des échanges selon les indicateurs de la facilitation des échanges de l'OCDE publiés en mars 2023. Plus spécifiquement, HKC a obtenu les meilleurs résultats parmi les économies examinées dans les domaines de la disponibilité de l'information, des décisions anticipées, de l'harmonisation et de la simplification des documents liés au commerce, des outils d'automatisation, et de la gouvernance et de l'impartialité.

3.31. Même si les procédures douanières de HKC sont reconnues comme étant parmi les moins contraignantes et les plus rapides du monde, HKC a la volonté de s'employer à améliorer encore son régime réglementaire, déjà libéral et très efficace.

3.32. Pour les marchandises transportées par avion, le système de dédouanement du fret aérien (ACCS) permet aux transporteurs de soumettre au Département des douanes et de l'accise (C&ED), par voie électronique, les renseignements sur les marchandises transportées au moins une heure avant l'atterrissage; dans les cas normaux, le dédouanement peut être terminé avant l'arrivée de l'appareil. Depuis la fin de l'année 2021, le système permet aussi aux transporteurs de soumettre les informations anticipées sur les cargaisons par voie électronique grâce au programme pilote de transbordement du fret maritime et aérien.

3.33. À la fin du mois d'août 2023, le C&ED avait accrédité 81 entreprises locales en tant qu'opérateurs économiques agréés (OEA) - ce qui représente une augmentation de 84% par rapport à mai 2018 - pouvant bénéficier de la facilitation des procédures douanières, avec par exemple des inspections réduites et le dédouanement prioritaire des marchandises aux points de contrôle. Le C&ED a aussi conclu des accords de reconnaissance mutuelle (ARM) sur des programmes relatifs aux OEA avec les administrations douanières de la Chine continentale, de l'Australie, du Canada, de l'Inde, de l'Indonésie, d'Israël, du Japon, de la Malaisie, du Mexique, de la Nouvelle-Zélande, de la République de Corée, de Singapour et de la Thaïlande. Les entreprises accréditées voient leurs formalités douanières facilitées dans ces économies. Actuellement, le C&ED tient des discussions avec le Royaume de Bahreïn; Macao, Chine; et les Philippines en vue de la conclusion d'ARM.

3.34. HKC est déterminée à mettre en place le Guichet commercial unique en trois étapes afin de fournir une plate-forme centralisée qui permette aux entreprises de transmettre aux autorités des documents commerciaux à des fins de déclaration commerciale et de dédouanement des cargaisons. La phase 1 a été pleinement mise en œuvre et offre des services électroniques pour 14 types de documents commerciaux. La phase 2 élargira la plate-forme pour englober 28 autres types de documents commerciaux et elle est déployée progressivement depuis le 15 mai 2023; à ce jour, 17 types de documents commerciaux ont été intégrés et 11 le seront prochainement, par lots. Les autorités sont sur le point d'engager l'entreprise qui sera chargée d'élaborer et de mettre en place le système informatique de la phase 3 (phase finale). La phase 3 devrait être déployée progressivement dès le début de l'année 2026, la pleine mise en œuvre du Guichet commercial unique étant prévue pour 2027.

3.35. Pour faciliter le dédouanement, en mars 2016, avec les douanes de la Chine continentale, le C&ED a lancé le système de verrouillage électronique unique dans le cadre du Système de facilitation du transbordement intermodal (ITFS), dans le but de rendre plus simple le transbordement intermodal des marchandises. Dans le cadre de l'ITFS, une "voie verte" est établie pour faciliter le flux logistique grâce à un service de dédouanement fluide. Grâce à des systèmes de verrouillage électronique fonctionnant avec le système mondial de satellites de navigation, une même cargaison ne sera inspectée qu'une seule fois au point d'entrée ou de sortie, ce qui aide à simplifier la procédure de dédouanement et à accélérer le flux des marchandises destinées au transbordement.

3.6 Mesures de soutien liées à la COVID-19

3.36. Face à la pandémie de COVID-19, HKC a pris des mesures vigilantes de lutte contre l'épidémie afin de contenir le risque pour la santé publique. Au vu de l'incidence négative de ces mesures sur les moyens de subsistance des particuliers et sur l'activité des entreprises, le gouvernement a mis

en place le Fonds de lutte contre les épidémies (AEF) en 2019, afin de fournir une aide adaptée et temporaire aux entreprises et aux particuliers durement frappés par la pandémie de COVID-19 ou par les mesures de lutte contre l'épidémie, et d'améliorer la capacité générale de HKC à lutter contre la pandémie de COVID-19.

3.37. Pour aider les entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises (PME), à affronter la pandémie de COVID-19, un montant total de 250,9 milliards de HKD (32,2 milliards d'USD) a été injecté dans l'AEF entre 2020 et 2023, pour financer plus de 230 mesures temporaires de soutien et d'aide. Les mesures financées par l'AEF couvrent divers secteurs, dont les voyages, les congrès et expositions, l'art et la culture, l'innovation et les technologies, le transport de passagers, l'aviation et l'hôtellerie, etc., qui ont été durement touchés par la pandémie; elles offrent un soutien à un large éventail d'employés et de groupes dans le besoin, dont les PME, dont la vitalité et les résultats commerciaux sont d'une importance cruciale pour le développement économique de HKC. Ces mesures temporaires se sont révélées indispensables et ont contribué à stabiliser l'économie et à préserver les réserves des entreprises afin qu'elles puissent tirer parti des possibilités en vue de la reprise. La majorité de ces mesures de soutien ont pris fin, puisque la pandémie de COVID-19 ne constitue plus une préoccupation majeure en termes de santé publique, tant à l'échelle internationale que localement.

3.7 Politique de la concurrence

3.38. L'économie de HKC repose sur un marché libre et concurrentiel. HKC est déterminée à promouvoir une concurrence durable, pour accroître l'efficacité économique et faciliter la libre circulation des échanges pour le bien des consommateurs et des entreprises.

3.39. Établie en vertu de l'Ordonnance sur la concurrence (chapitre 619, Lois de Hong Kong), la Commission de la concurrence est un organisme officiel indépendant chargé de faire appliquer l'Ordonnance et de conduire des enquêtes sur les infractions possibles, de mieux faire comprendre au public l'Ordonnance sur la concurrence, de mener des études de marché et de conseiller le gouvernement en ce qui concerne les questions de concurrence. Le Tribunal de la concurrence, également établi en vertu de l'Ordonnance sur la concurrence, est chargé de statuer sur les infractions alléguées aux règles de la concurrence.

3.40. À la fin mars 2023, la Commission de la concurrence avait traité 5 800 affaires, porté devant le Tribunal de la concurrence 13 affaires qui se rapportaient à la Première Règle de conduite et à la Deuxième Règle de conduite, et publié et renouvelé une exonération générale pour les services de ligne.

3.41. Outre les actions en justice et les mesures d'exécution, la Commission de la concurrence a également renforcé ses efforts en matière de communication et de sensibilisation, et entrepris des travaux de promotion visant à aider le public à comprendre la valeur de la concurrence et la manière dont la Commission favorise la concurrence. Par exemple, la Commission de la concurrence a lancé, en septembre 2022, la première série TV de docufiction consacrée à des affaires concernant le droit de la concurrence dans le but d'aider le public à mieux comprendre le fonctionnement et les travaux de la Commission.

3.8 Initiatives vertes

3.42. Les initiatives vertes améliorent les conditions de vie des résidents et font de HKC une destination de choix pour les entreprises et les talents. Le gouvernement s'efforcera de parvenir à la neutralité carbone d'ici à 2050. En tirant parti de l'innovation technologique, de la finance, du commerce et de la main-d'œuvre, le développement de l'économie verte peut aussi stimuler la transformation économique et le développement durable, créer de la demande et donner un élan fort à la croissance. En tant que leader et précurseur de la finance et de l'innovation vertes, HKC a les moyens de s'imposer en tant que centre international de technologie et de finance vertes.

3.43. Le gouvernement a créé un fonds pour les technologies vertes qui vise à accorder une aide plus importante et mieux ciblée pour le financement de projets de recherche-développement susceptibles d'aider HKC à se décarboner et à améliorer la protection de l'environnement. Un montant de 400 millions de HKD (51 millions d'USD) a été alloué à ce fonds.

3.44. Le Comité pour le développement de la technologie et de la finance vertes a été créé en juin 2023; il rassemble des décideurs des secteurs de la finance et de la technologie, des milieux universitaires et du secteur des services professionnels, etc., ainsi que des représentants du gouvernement, des responsables de la réglementation financière et des organisations publiques, qui contribuent à la formulation d'un programme d'action visant à aider HKC à devenir un centre international de technologie et de finance vertes. Le gouvernement prévoit en outre d'organiser une semaine internationale des technologies vertes à la fin de 2023, qui réunirait des représentants, des entreprises et des investisseurs des secteurs des technologies vertes du monde entier.

3.9 Évolution des infrastructures

3.45. Pour accroître la capacité de développement, le gouvernement continuera de faire progresser les infrastructures, y compris la métropole du Nord, qui deviendra une "nouvelle ville internationale de l'innovation et de la technologie" intégrant qualité de vie, nouvelles économies, culture et loisirs afin de promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, d'instaurer des conditions de vie respectueuses de l'environnement et de faire coexister développement et conservation. Elle deviendra le point d'ancrage du développement stratégique de HKC, ainsi que le nouveau moteur permettant à HKC d'atteindre de nouveaux sommets. Afin de répondre aux besoins de logement et d'autres besoins communautaires et de soutenir le développement durable de HKC à moyen et à long termes, le gouvernement s'attache aujourd'hui à faire progresser le développement de Kau Yi Chau (KYC), dont la superficie atteindra 1 000 hectares grâce aux terres gagnées sur l'eau. Le développement comprend un troisième quartier central d'affaires (CBD3), qui élargira la portée et la capacité du développement de HKC et renforcera la compétitivité de HKC en tant que centre financier et commercial et que pôle de services juridiques. Grâce aux infrastructures de transport stratégiques proposées, KYC reliera la métropole centrale à la métropole du Nord, établissant ainsi une nouvelle structure industrielle, celui du "double moteur Sud-Nord" (finance d'une part et innovation et technologie d'autre part). KYC renforcera aussi l'avantage de Lantau en tant que "double passerelle" vers le monde et vers d'autres villes de la Zone de la baie de Guangdong-Hong Kong-Macao, et permettra HKC de développer encore plus finement son réseau de transport général. Le développement de KYC adoptera une stratégie de ville intelligente, verte et résiliente pour veiller à ce que le développement des îles puisse, à long terme, s'adapter au changement climatique et aider HKC à parvenir à l'objectif de neutralité carbone avant 2050.

3.46. Un réseau routier et ferroviaire fortement interconnecté et accessible stimulera et soutiendra aussi vigoureusement le développement futur de HKC. Outre les projets d'infrastructures de transport déjà en cours, trois grands projets routiers et trois projets ferroviaires stratégiques recommandés dans les Études stratégiques sur le réseau ferroviaire et les grandes routes après 2030 seront déployés. Ces projets favoriseront la connectivité, l'accessibilité et la capacité de notre infrastructure de transport de classe mondiale en vue de soutenir le développement à long terme de HKC.

4 SOUTENIR LA CROISSANCE À LONG TERME ET AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT COMMERCIAL

4.1. En plus d'être un port franc, HKC maintient aussi un des régimes les plus libéraux du monde pour ce qui est du commerce des services. La plupart des secteurs de services sont libres et ouverts et les fournisseurs de services étrangers bénéficient généralement du traitement national. Dans certains cas donnés, des prescriptions en matière de licences et de qualifications sont maintenues à des fins légitimes de politique générale ou pour des raisons prudentielles, et sont mises en œuvre d'une manière objective et impartiale.

4.1 Quatorzième plan quinquennal et initiative "Ceinture et route"

4.2. La Chine continentale est depuis longtemps le principal partenaire commercial de HKC. La Chine continentale est aussi la deuxième économie mondiale et à ce titre offre des possibilités énormes, non seulement pour les entreprises à HKC, mais aussi pour les entreprises dans d'autres parties du monde. C'est un moteur vital de la croissance durable pour l'économie mondiale. HKC est déterminée à faire usage des avantages uniques dont elle jouit de par le principe "Un pays, deux systèmes" et de par son emplacement stratégique qui la relie étroitement à la Chine continentale et au reste du monde, à ce afin de stimuler son développement.

4.3. HKC tirera avantage du 14^{ème} Plan quinquennal de développement économique et social et d'objectifs à long terme jusqu'à l'année 2035 de la République populaire de Chine (le "14^{ème} Plan quinquennal") afin de renforcer ses avantages compétitifs pour le développement continu de ses quatre centres traditionnels¹ et ses quatre secteurs émergents², tirant parti des atouts uniques de HKC découlant du principe "Un pays, deux systèmes", et d'un environnement commercial fortement axé sur le marché et internationalisé qui repose sur la primauté du droit. Le 14^{ème} Plan quinquennal soutient également HKC dans ses efforts pour promouvoir les échanges et la coopération avec différents pays et régions du monde entier.

4.4. À la suite de la signature de l'Arrangement entre la Commission nationale pour le développement et la réforme de la Chine continentale et le gouvernement de la région administrative spéciale de Hong Kong en vue de la pleine participation et contribution de Hong Kong à l'initiative Ceinture et route (ci-après "l'Arrangement") en décembre 2017, HKC a fait tout son possible pour mettre en œuvre les mesures prévues par l'Arrangement afin de concrétiser pleinement le rôle de HKC de plate-forme fonctionnelle pour l'initiative "Ceinture et route".³ De plus, HKC a signé un mémorandum d'accord avec le Ministère du commerce de la Chine continentale en septembre 2021 afin de renforcer la coopération en vue de promouvoir un développement de qualité des zones de coopération économique et commerciale à l'étranger établies par la Chine continentale.

4.2 Zone de la Grande Baie de Guangdong-Hong Kong-Macao

4.5. La zone de la Grande Baie englobe les deux régions administratives spéciales de HKC et de Macao, Chine, ainsi que neuf municipalités de la province du Guangdong en Chine continentale. Le développement de la zone de la Grande Baie vise, grâce à une coopération accrue entre Guangdong, HKC et Macao, Chine, à promouvoir le développement économique en synergie de la zone de la Grande Baie et à faire de cette zone une région de première classe internationale, où il fait bon vivre, travailler et voyager. HKC s'efforcera d'améliorer l'interconnectivité et de renforcer une coopération de qualité des divers aspects entre son territoire; Macao, Chine; et d'autres villes de la Zone de la Grande Baie, dans le respect du principe "Un pays, deux systèmes".

4.6. HKC est une ville internationale au bénéfice d'une grande expérience en matière de commerce mondial et de fourniture de services professionnels de classe mondiale, et à ce titre, elle continuera de servir de passerelle vers la Zone de la Grande Baie, facilitant l'accès des entreprises multinationales au marché de la Chine continentale; elle restera aussi un tremplin pour les entreprises de Chine continentale cherchant à élargir leurs activités aux marchés régionaux et internationaux. De plus, tirant pleinement parti de son statut unique de centre international du commerce et de la finance, de principale plaque tournante mondiale pour les opérations offshore en renminbi (RMB) et de centre international de gestion d'actifs, HKC est bien placée pour répondre à la demande croissante de services de levée de fonds et de gestion financière pour les entreprises de la Zone de la Grande Baie, consolidant ainsi le double rôle qu'elle joue dans l'ouverture à l'internationalisation et l'attrait de l'investissement étranger dans cette zone.

4.3 Maintenir un régime libéral et ouvert pour les entreprises, les investissements et les talents

4.7. Afin de soutenir une croissance à long terme et d'améliorer sa compétitivité, HKC met en place de nouveaux dispositifs institutionnels et met en œuvre toute une série de nouvelles initiatives visant à attirer entreprises, investissements et talents.

4.8. HKC prend des mesures volontaristes et agressives pour attirer les entreprises et les talents du monde entier. Le Bureau chargé d'attirer les entreprises stratégiques (OASES), dirigé par le Secrétaire aux finances, a été établi en décembre 2022 pour attirer des entreprises stratégiques représentatives à fort potentiel du monde entier, notamment des entreprises de secteurs

¹ À savoir le centre financier international, le centre de transport international, le centre de commerce international et le centre pour les services juridiques et de règlement des différends internationaux de la région Asie-Pacifique.

² À savoir, plate-forme internationale de l'innovation et de la technologie, plaque-tournante internationale du transport aérien, pôle régional pour le commerce de la propriété intellectuelle et point de rencontre Est-Ouest pour les échanges culturels internationaux.

³ L'initiative "Ceinture et route" comprend la "Ceinture économique de la Route de la soie" et la "Route maritime de la soie du XXI^e siècle", qui ont été annoncées en premier lieu en 2013.

d'importance stratégique tels que les technologies liées à la vie et à la santé, l'intelligence artificielle et la science des données, les technologies financières, la fabrication de pointe et les nouvelles technologies énergétiques. Un comité consultatif chargé d'attirer les entreprises stratégiques, composé de représentants des milieux d'affaires concernés et de leaders sociaux, a été établi en février 2023 pour conseiller le Secrétaire aux finances sur la stratégie générale.

4.9. S'agissant des moyens d'attirer les talents, plusieurs initiatives ont été lancées en décembre 2022 pour aider les talents extérieurs à venir à HKC et explorer les possibilités qu'elle offre; l'une de ces initiatives est un nouveau système de visas pour les meilleurs talents (TTPS) pour attirer les talents à revenu élevé et ayant un bon niveau de formation. Le TTPS a reçu des commentaires positifs, et plus de 30 000 demandes avaient été approuvées fin juillet 2023. Parallèlement, HKC va établir un nouvel organisme, intitulé "Hong Kong Talent Engage" qui offrira des services d'appui ininterrompus portant sur divers aspects de l'installation à HKC pour les talents du monde entier.

4.10. HKC a également établi des équipes spécialisées chargées d'attirer des entreprises et des talents dans 17 bureaux économiques et commerciaux de Hong Kong à l'étranger et dans des bureaux en Chine continentale; ces équipes ont pour tâche de contacter de manière proactive des entreprises et talents cibles à fort potentiel.

4.4 Initiatives en faveur des petites et moyennes entreprises

4.11. Les PME représentent plus de 98% des entreprises de HKC, qui reconnaît le rôle moteur important que jouent les PME dans le développement économique. HKC met en place des initiatives visant à renforcer la participation des PME au commerce international en soutenant leurs activités et leur développement au moyen de divers programmes de financement public, de programmes de prêts garantis, de services de conseil et de programmes de renforcement des capacités:

- a) Programmes de financement: le Fonds pour les marchés d'exportation des PME (EMF), le Fonds spécial pour le développement des marques, la modernisation et la promotion des ventes (Fonds BUD) et le Fonds de soutien aux organisations commerciales et industrielles (TSF), établis en 2001, 2012 et 2018⁴, respectivement, visent à aider les entreprises à explorer des marchés plus diversifiés et à améliorer leur compétitivité. Depuis 2018, le gouvernement a apporté plusieurs séries d'améliorations aux fonds afin de mieux soutenir les PME pendant la pandémie de COVID-19. De plus, les PME bénéficient aussi du large éventail de programmes de financement au titre du Fonds pour l'innovation et la technologie qui vise à faciliter l'adoption de technologies et la transformation numérique dans le cadre de leurs activités.
- b) Programmes de prêts garantis: Le Programme de garantie de prêt pour les PME, qui a été créé en 2001, fournit des garanties de prêt pour aider les PME à obtenir des prêts auprès des établissements de prêts participants, aux fins de l'acquisition d'installations commerciales et d'équipements et à des fins commerciales générales afin de répondre aux besoins en fonds de roulement.⁵ Le Programme de garantie de prêt pour les PME, géré par Hong Kong Mortgage Corporation Limited, a été établi en 2011 dans le but d'aider les PME et les entreprises non cotées en bourse locales à obtenir des prêts auprès des établissements de prêts participants afin de répondre à leurs besoins commerciaux, de manière à améliorer leur productivité et leur compétitivité dans un environnement commercial qui évolue rapidement.
- c) Centres pour les PME: Afin de renforcer le soutien en faveur des PME et de sensibiliser les PME aux différents programmes de financement existants, le gouvernement a regroupé les services des quatre centres pour les PME existants gérés par différents organismes pour fournir des services intégrés "quatre en un" à partir d'octobre 2019, de sorte que les PME puissent obtenir des informations commerciales, des informations sur les programmes de financement et des services de conseil, etc., dans n'importe

⁴ Le TSF est une fusion, réalisée en octobre 2018, entre l'ancien Fonds de développement des PME et le Programme de soutien aux organisations relevant du Fonds BUD.

⁵ Le Programme de garantie de prêt pour les PME a cessé de recevoir des demandes à compter du 1^{er} avril 2021, puisque le Mécanisme de garantie du financement des PME aide concrètement les PME à obtenir des prêts.

lequel des centres susmentionnés. De plus, un portail Web intitulé "SME Link" a été lancé au milieu de l'année 2022; il permet aux PME d'accéder à des informations complètes et à des services d'appui à partir d'une seule plate-forme en ligne.

- d) SME ReachOut: HKC a également établi SME ReachOut en janvier 2022 pour soutenir proactivement les PME au moyen de rencontres sur place ou en ligne pour les aider à identifier les programmes de financement public adaptés et à soumettre leurs demandes auprès de ces programmes. Les services proposés par SME ReachOut seront renforcés à partir d'octobre 2023 pour offrir un meilleur soutien sur mesure pour la présentation des demandes de financement public, ainsi que des services de renforcement des capacités aux PME.

4.5 Services financiers

4.12. HKC est un centre financier international qui propose un large éventail de produits et services financiers à des établissements et investisseurs locaux et internationaux; elle sert aussi de passerelle privilégiée entre la Chine continentale et le reste du monde. Les marchés financiers de HKC se caractérisent par une offre diversifiée, un degré élevé de liquidité et une réglementation efficace et transparente qui est alignée sur les normes internationales. Le secteur des services financiers représentait 21,3% du PIB de HKC et employait près de 7,6% de sa population active totale en 2021. HKC se classait au quatrième rang mondial selon l'Indice mondial des centres financiers publié par Z/Yen et le China Development Institute en mars 2023. Pour renforcer sa compétitivité et maintenir sa position de centre financier régional et international de premier plan, HKC continuera de faciliter le développement du marché, d'améliorer le régime réglementaire et de moderniser l'infrastructure du marché.

4.5.1 Titres et instruments à terme

4.13. Visant à devenir une plate-forme approfondie et plus vaste de mobilisation de fonds et à tirer parti des nouvelles possibilités qu'offre un paysage financier mondial en pleine évolution, HKC a effectué plusieurs remaniements depuis 2018 pour moderniser son régime d'introduction en bourse, en facilitant l'entrée en bourse de sociétés de la nouvelle économie (y compris des sociétés de biotechnologie n'ayant pas encore généré de revenus ou de bénéfices et des sociétés innovantes dotées de structures de droits de vote pondérés) et d'émetteurs de titres étrangers; elle a aussi adopté un nouveau mécanisme d'introduction en bourse pour les sociétés d'acquisition à vocation spécifique. En mars 2023, un nouveau régime d'introduction en bourse pour les entreprises de technologies spécialisées a été lancée, qui élargit les moyens d'entrée en bourse pour les émetteurs et aide les entreprises de technologie avancées qui n'ont pas encore satisfait aux prescriptions existantes en matière de bénéfices ou de revenus imposées par la Bourse de Hong Kong pour l'introduction en bourse et la levée de fonds. Outre l'expansion du marché local des capitaux, le nouveau régime d'introduction en bourse facilite l'accès des entreprises de technologie provenant de différents endroits au capital international et les aide à élargir leurs activités, ce qui favorise le développement des secteurs de technologies innovantes et l'économie réelle.

4.5.2 Gestion d'actifs et de patrimoine

4.14. S'agissant de la gestion d'actifs et de patrimoine, en plus du régime des sociétés d'investissement à capital variable (SICAV) qui est entré en vigueur en juillet 2018, le régime des sociétés en commandite (LPF) a pris effet en août 2020. Un mécanisme de redomiciliation visant à inciter la migration à HKC de fonds étrangers en tant que SICAV ou que LPF a été lancé en novembre 2021. Afin d'instaurer un environnement fiscal plus favorable, des avantages fiscaux sont proposés pour les actifs offerts au public, les transactions d'actifs spécifiés de fonds offerts par voie de placement privé (depuis le 1^{er} avril 2019) et l'intéressement aux plus-values émis par les fonds d'investissement privés admissibles (depuis le 1^{er} avril 2020). La législation relative au nouveau régime d'exonération fiscale sur les bénéfices pour les sociétés de portefeuille familiales admissibles a été adoptée en mai 2023 et l'exonération fiscale s'appliquera à toute année d'évaluation débutant le 1^{er} avril 2022 ou après cette date.

4.5.3 Secteur de l'assurance

4.15. Le secteur de l'assurance de HKC est cosmopolite et concurrentiel. Les règles sont les mêmes pour tous les assureurs et les intermédiaires de l'assurance, indépendamment de leur lieu d'origine, ainsi qu'en atteste le grand nombre de compagnies d'assurance agréées (164 au 31 juillet 2023) et la forte présence des compagnies étrangères - environ 40% des assureurs agréés étaient enregistrés hors de HKC dans 21 lieux. En 2022, la densité d'assurance à HKC était la plus élevée en Asie, et la deuxième à l'échelle mondiale.

4.16. L'Autorité des assurances, organisme de réglementation indépendant établi en vertu de l'Ordonnance sur l'assurance (chapitre 41, Lois de Hong Kong), a débuté ses fonctions officielles de réglementation des compagnies d'assurance en juin 2017, avant d'assumer la responsabilité de la réglementation directe des intermédiaires en assurance en septembre 2019, et de mettre en place, en mars 2021, un cadre juridique amélioré pour assurer une supervision collective. En coopération avec l'Autorité des assurances, le gouvernement a mis en œuvre, en 2021, une série de mesures visant à promouvoir le développement du marché, y compris en offrant des abattements de moitié de l'impôt sur les bénéfices pour l'assurance maritime et l'assurance spécialisée, et en élargissant les catégories de risques pouvant être assurés pour les assureurs captifs établis à HKC. HKC a également instauré en 2021 un régime réglementaire spécifique et un programme pilote de dons pour les titres assurantiel, qui a facilité quatre émissions d'obligations catastrophes à HKC pour un montant d'émission total de 560 millions d'USD, l'une d'elles étant le tout premier titre assurantiel introduit à la Hong Kong Exchanges and Clearing Limited. De plus, HKC entreprend un exercice législatif en vue de mettre en place un régime de fonds propres fondé sur le risque pour le secteur de l'assurance de HKC afin de renforcer davantage la solidité financière des compagnies d'assurance et de s'aligner sur les normes internationales.

4.5.4 Opérations offshore en renminbi

4.17. HKC reste une plaque tournante mondiale pour les activités offshore en renminbi (RMB), qui regroupe le plus gros volume au monde de fonds en RMB offshore, constitue le plus gros marché mondial de produits dérivés de taux d'intérêt et occupe une position de premier plan en matière de gestion de règlements, de fonds et d'actifs en RMB, offrant une gamme diversifiée de produits et services en RMB. À la fin de 2022, les dépôts en RMB (y compris les encours de certificats de dépôt) à HKC s'élevaient à environ 981,7 milliards de RMB. D'après SWIFT, 75% environ des paiements offshore mondiaux en RMB sont exécutés à HKC. HKC continuera de promouvoir le lancement de davantage d'instruments d'investissement libellés en RMB et la fourniture, sur le marché, de services de trésorerie stables et extrêmement efficaces, tels que des outils de change, de gestion de risque de change et de gestion de risque de taux d'intérêt.

4.5.5 Marché obligataire

4.18. Le marché obligataire de HKC a continué de croître parallèlement aux efforts de promotion active déployés par le gouvernement. D'après l'Association internationale des marchés de capitaux, en termes d'obligations émises au niveau international par des entités établies en Asie, le volume traité par HKC a occupé le premier rang mondial pendant sept années consécutives depuis 2016, dépassant 100 milliards d'USD et représentant 30% du marché en 2022. Alors que la numérisation du marché obligataire s'accélère, le gouvernement a émis, en février 2023, des obligations vertes sous forme de jetons s'appuyant sur la technologie de la chaîne de blocs, afin de démontrer la faisabilité de la plate-forme de HKC et d'encourager l'adoption de la numérisation par le secteur. Le gouvernement continuera de promouvoir les avantages du marché obligataire de HKC auprès des émetteurs et investisseurs du monde entier afin de dynamiser le développement de ce marché.

4.5.6 Actifs virtuels

4.19. En octobre 2022, HKC a publié une déclaration de politique générale sur le développement d'actifs virtuels à Hong Kong, Chine; cette déclaration énonce la vision et l'orientation de la politique du gouvernement à cet égard. HKC est déterminée à établir un environnement propice, avec les garde-fous opportuns et nécessaires pour atténuer les risques réels et potentiels, dans le respect des normes internationales. Pour améliorer le cadre réglementaire, HKC a adopté un régime de licences pour les plates-formes de négoce d'actifs virtuels, qui ont débuté leurs activités en juin 2023. Le gouvernement a créé une équipe spéciale chargée de promouvoir le développement

du Web 3.0 et de formuler des recommandations sur le développement durable et responsable du Web 3.0 à HKC.

4.5.7 Finance verte et durable

4.20. HKC adopte une stratégie à plusieurs volets pour promouvoir la finance verte et durable. Au début du mois de mai 2023, le gouvernement avait émis avec succès des obligations d'État vertes - et ce depuis mai 2019 - pour un moment total équivalant à environ 16 milliards d'USD, y compris des obligations vertes destinés aux particuliers. Le gouvernement a émis des obligations vertes sous forme de jetons s'appuyant sur la technologie de la chaîne de blocs en février 2023. Le gouvernement a également lancé, en 2021, le Programme de subvention au financement vert et durable, qui accorde une subvention aux émetteurs d'obligations et emprunteurs admissibles pour couvrir leurs dépenses liées aux services d'émission d'obligations et d'examen externe; il a ensuite lancé, en décembre 2022, le Programme pilote de renforcement des capacités pour la finance verte et durable, qui vise à encourager les professionnels locaux admissibles et autres professionnels du secteur, ainsi que les étudiants et diplômés des disciplines connexes à participer à des formations dans le domaine de la finance verte et durable. En octobre 2022, Hong Kong Exchanges and Clearing Ltd a lancé un marché du carbone international, intitulé "Core Climate", qui est actuellement le seul marché du carbone proposant le règlement en HKD et en RMB pour l'échange de crédits carbone volontaires internationaux.

4.6 Innovation et technologie

4.21. Fin 2022, le Bureau de l'innovation, des technologies et de l'industrie a publié le Plan directeur pour le développement de l'innovation et des technologies (Plan directeur I&T) dans le but d'établir une feuille de route claire pour le développement et de formuler une planification systématique et stratégique pour le développement de l'innovation et des technologies à HKC pour les 5 à 10 prochaines années, déterminant ainsi la voie que HKC doit suivre pour progresser rapidement vers son objectif, qui est de devenir un centre international d'innovation et de technologies.

4.22. Les principales initiatives décrites dans le Plan directeur I&T comprennent le développement de l'infrastructure I&T en construisant le nouveau Parc pour l'innovation et les technologies Hong Kong-Shenzhen (HSITP) et en agrandissant le Parc scientifique existant et Cyberport; en favorisant la recherche-développement; en aidant le démarrage des jeunes entreprises et des investissements dans le secteur des technologies; en favorisant l'adoption des technologies et en dynamisant la culture I&T; et en soutenant et attirant les talents dans le domaine de l'innovation et des technologies.

4.23. Pour l'avenir, le budget 2023-2024 a en outre annoncé les mesures décrites ci-après pour renforcer l'écosystème I&T de HKC, afin d'aider HKC à se transformer en un centre international pour l'innovation et les technologies.

- S'agissant du développement de l'infrastructure numérique et de la promotion de la transformation numérique, le gouvernement a commencé à entreprendre une étude de faisabilité sur le développement d'un centre de calcul intensif dédié à l'intelligence artificielle (IA), a prévu un montant de 500 millions de HKD (64 millions d'USD) pour permettre à Cyberport de lancer un programme pilote de soutien à la transformation numérique, et alloué un montant de 50 millions de HKD (6,4 millions d'USD) pour accélérer le développement de l'écosystème du Web 3.0 à HKC;
- S'agissant de la consolidation des points forts de HKC dans le domaine de la recherche scientifique et de la promotion du développement des secteurs technologiques, le gouvernement consacrera un montant de 6 milliards de HKD (739 millions d'USD) pour aider les universités et les instituts de recherche à établir des centres de recherche thématiques dans le domaine des technologies liées à la vie et à la santé; il allouera en outre un montant de 3 milliards de HKD (385 millions d'USD) pour favoriser le développement des domaines de technologie pionniers tels que l'IA et les technologies quantiques;
- S'agissant de l'assistance au démarrage de jeunes entreprises et de talents, la Société des parcs scientifiques et technologiques de Hong Kong (HKSTPC) allouera un montant

de 400 millions de HKD (51 millions d'USD) à son Fonds de capital-risque et consacra 110 millions de HKD (14 millions d'USD) au lancement du Programme de co-accélération, avec la participation de ses partenaires de coopération. Un montant de 265 millions de HKD (34 millions d'USD) sera alloué à Cyberport pour le lancement d'un programme dédié d'incubation destiné aux jeunes entreprises spécialisées dans les solutions de "vie intelligente", et un financement de 300 millions de HKD (38 millions d'USD) sera attribué à l'élargissement du Programme en faveur de laboratoires d'innovation informatique dans les écoles secondaires; et

- S'agissant du développement de l'infrastructure I&T et de la promotion d'une nouvelle industrialisation, la HKSTPC effectuera une étude de faisabilité en vue de l'établissement d'un seconde centre de fabrication avancée. De plus, la construction des trois premiers bâtiments du HSITP dans la Boucle de Lok Ma Chau sera progressivement achevée d'ici à la fin de l'année prochaine, tandis que les consultations concernant les projets de développement et l'aménagement du territoire de la technopole San Tin ont débuté au deuxième trimestre de 2023, le début des travaux d'aménagement des terrains étant prévu au quatrième trimestre de 2024.

4.24. Parallèlement, HKC s'efforce de bâtir une ville intelligente avec un gouvernement intelligent en faisant passer tous les services des administrations publiques en ligne d'ici à 2024 et en fournissant des services numériques à guichet unique au moyen de l'adoption intégrale de la plate-forme "iAM Smart" d'ici à 2025. Le processus de numérisation sera marqué par une centaine de projets de gouvernement numérique, avec l'application de technologies au profit du public. À la fin de 2022, plus de 80% des licences et des services des administrations publiques impliquant des demandes et des paiements étaient proposés avec des options en ligne.

4.25. Les services mobiles 5G ont été lancés le 1^{er} avril 2020 et permettent aux utilisateurs de services de communications mobiles de bénéficier de services de communications modernes, perfectionnés et innovants et d'applications de ville intelligente. Depuis lors, le déploiement de la 5G est de plus en plus répandu. À l'heure actuelle, le réseau 5G de HKC a atteint plus de 90% de la population et couvre des lieux importants de zones urbaines, ainsi que les 98 gares ferroviaires de voyageurs. La couverture des zones d'activités essentielles pour certains opérateurs de réseaux mobiles a même atteint 99%. Le gouvernement continuera de promouvoir le développement de la 5G sur divers fronts, y compris en ouvrant plus de 1 500 locaux publics afin de faciliter l'installation de stations de base radio, en mettant à disposition en temps opportun un spectre de fréquences adapté pour répondre aux besoins du marché, et en aidant différents secteurs à favoriser un déploiement plus étendu de la technologie et des applications 5G.

4.26. D'après l'IMD, HKC occupait la troisième place dans la région Asie-Pacifique (la neuvième place au niveau mondial) en termes de compétitivité numérique en 2022. Pour accélérer le développement de l'économie numérique à HKC, le Comité de développement de l'économie numérique, présidé par le Secrétaire aux finances, a été établi en juin 2022; il a pour tâches de déterminer l'infrastructure numérique nécessaire pour promouvoir le développement de l'économie numérique, d'examiner les moyens de transférer les données transfrontières d'une manière commode, efficace et sûre, et de soutenir la transformation numérique des entreprises et les ressources humaines.

4.7 Services de commerce, d'expédition, d'aviation et de logistique

4.27. Le secteur des congrès et expositions a toujours été un élément important à la base même du statut de HKC de centre de commerce international. Ce secteur contribue de manière importante à l'économie de HKC en attirant des personnes en voyage d'affaires passant la nuit et à fort pouvoir d'achat, en dynamisant les activités économiques et en créant des possibilités d'emploi dans des secteurs tels que le tourisme, le commerce de détail, les services de traiteur, l'industrie du divertissement, etc.; tout en aidant les PME locales à entre plus facilement en contact avec des acheteurs et fournisseurs internationaux pour développer de nouveaux marchés et explorer les débouchés commerciaux. Le gouvernement s'efforce de soutenir le secteur des congrès et expositions à court et à long termes en proposant des incitations financières et en agrandissant les centres de congrès ou d'expositions. Afin de renforcer le statut de HKC en tant que lieu de choix pour la tenue de congrès et d'expositions internationaux à grande échelle, le gouvernement fera progresser le projet de phase 2 d'AsiaWorld-Expo et le projet de réaménagement de Wan Chai North

afin d'agrandir de manière substantielle les espaces pouvant accueillir des congrès et expositions à grande échelle.

4.28. HKC s'efforce également de renforcer son statut de plaque tournante internationale du transport aérien. S'agissant du transport aérien, l'Autorité des aéroports de Hong Kong (AAHK) poursuit divers projets d'infrastructures tels que le système à trois pistes (3RS) pour augmenter la capacité d'assistance aux passagers et de manutention des marchandises de l'Aéroport international de Hong Kong (HKIA). La troisième piste a été officiellement commandée en 2022, ce qui constitue un tournant important dans le projet 3RS. L'AAHK concrétise également sa vision par étapes et a commencé en 2022 pour transformer HKIA en ville-aéroport dotée d'une capacité, d'une fonctionnalité et d'une connectivité accrues, ce qui contribuera à favoriser la logistique transfrontières, le commerce et les affaires et, à terme, à renforcer et consolider le statut de HKC de plaque tournante du transport aérien international.

4.29. HKC est la première plate tournante du monde pour le transport de marchandises. En termes de fret aérien, l'expansion du centre de courrier exprès à HKIA a été achevée en mars 2023, tandis que le nouveau centre de logistique de fret aérien, de qualité exceptionnelle, devrait devenir opérationnel dans le courant du quatrième trimestre de 2023. Le réaménagement du Centre de courrier aérien à HKIA est aussi en cours. De plus, HKIA a obtenu des accréditations internationales pour la manutention de marchandises de grande valeur, telles que des produits pharmaceutiques, des produits frais et des animaux vivants, en offrant des installations complémentaires de classe mondiale dotées d'un système de thermorégulation.

4.30. S'agissant du transport maritime, le gouvernement est déterminé à consolider et améliorer la position de HKC en tant que centre maritime international. Comme annoncé dans la Déclaration de politique générale de 2022 du Chef de l'exécutif, HKC lancera un programme de formation sur les services de transport maritime en 2023 afin de former les jeunes qui souhaitent faire carrière dans le domaine du droit maritime, et favorisera activement le développement d'un port intelligent pour renforcer la compétitivité de notre port en établissant un système de communauté portuaire visant à faciliter le flux et le partage de données entre opérateurs et autres parties prenantes. Comme annoncé par ailleurs dans le budget 2023-2024, afin de favoriser davantage le développement de HKC en tant que centre maritime international, le gouvernement créera une équipe spéciale qui aura pour tâche d'établir, en collaboration avec le secteur concerné, un plan d'action d'ici à la fin de 2023; ce plan d'action prévoira des stratégies pour renforcer les secteurs d'activité tels que le financement des navires, l'assurance maritime, l'arbitrage maritime et la gestion des navires, ce qui permettra à HKC de devenir un marché mondial de premier plan et haut de gamme pour les services maritimes.

4.31. S'agissant de la logistique, HKC a toujours été un pôle logistique important en Asie, soutenu par ses points forts découlant de son statut de plaque tournante du transport aérien international et de centre maritime international. Le gouvernement travaille en étroite collaboration avec le secteur de la logistique et avec le Conseil de développement de la logistique de Hong Kong pour élaborer des stratégies de développement en vue de renforcer le transport intermodal dans la Zone de la Grande Baie, de promouvoir le développement de services de logistique de pointe et à forte valeur ajoutée, et d'encourager une application plus large de solutions logistiques intelligentes, de manière à créer un environnement propice au développement durable et sain du secteur et à accélérer la transformation de HKC en une plaque tournante moderne de la logistique.

4.8 Commerce de la propriété intellectuelle

4.32. HKC poursuit une stratégie à plusieurs volets pour stimuler le développement du commerce de la propriété intellectuelle. Les mesures prises par le gouvernement sont axées sur les trois domaines suivants:

- Renforcer le régime de protection des droits de propriété intellectuelle - Le commerce de la propriété intellectuelle a pour conditions préalables la protection juridique des créations intellectuelles et la reconnaissance des DPI dans le système juridique de HKC. Nos efforts de renforcement à cet égard sont décrits aux sous-section 4.9.1.1 à 4.9.1.4 concernant la législation.
- Renforcer les capacités - Depuis 2015, le Programme de gestion de la propriété intellectuelle, lancé par le Département de la propriété intellectuelle (IPD), aide les

entreprises locales, notamment les PME, à renforcer les compétences de leurs employés en matière de PI et à dynamiser leur compétitivité grâce à une gestion et à une commercialisation stratégiques de la PI. Avec le soutien de l'Ordre des avocats de Hong Kong, l'IPD offre depuis décembre 2014 des services gratuits de consultation en matière d'IP pour les PME, afin de les sensibiliser à l'IP et de les aider à élaborer des stratégies efficaces de gestion et de commercialisation de l'IP et de faire face aux difficultés qu'elles pourraient rencontrer dans cet environnement économique compétitif.

- Renforcer la promotion et l'éducation extérieures - Le gouvernement co-organise chaque année, depuis 2013, le Forum "Business of IP Asia" avec le Conseil de développement du commerce de Hong Kong (HKTDC) et le Centre de création de Hong Kong (HKDC). L'édition 2022 du Forum a attiré plus de 14 500 participants venant de 46 pays et régions. En décembre 2022, l'IPD a également co-organisé, avec le Groupe de travail sur la coopération dans le domaine de l'IP de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est un webinaire ayant pour thème la commercialisation de l'IP dans une économie fondée sur le savoir, qui a enregistré plus de 500 visionnages en direct cumulés.

4.33. L'IPD a continué de travailler avec le Département de la justice pour valoriser HKC comme centre international de services juridiques et de règlement des différends dans la région Asie-Pacifique, y compris pour les différends portant sur la PI. À cet égard, les deux départements ont collaboré pour favoriser le recours à l'arbitrage et à la médiation pour régler les différends portant sur la PI.

4.9 Protection des droits de propriété intellectuelle

4.34. HKC est foncièrement attachée à la protection des DPI. Cet attachement se fonde sur le double principe du respect des droits économiques privés et de la reconnaissance de l'importance d'une solide protection des DPI pour la croissance économique de HKC. D'après le Rapport sur la compétitivité mondiale de 2019⁶ publié par le Forum économique mondial, HKC se classait au 5^{ème} rang mondial selon l'indicateur de la protection de la PI. Dans le World Competitiveness Yearbook 2023 publié par l'IMD, HKC occupait le 12^{ème} rang mondial selon l'indicateur des DPI. Pour protéger les DPI, HKC a mis en place une législation complète en matière de PI, un arsenal rigoureux pour la faire appliquer et un programme permanent d'éducation du public; elle coopère étroitement avec les titulaires de DPI et d'autres organismes responsables de l'exécution des lois et assure la promotion du commerce de la PI.

4.9.1 Législation

4.9.1.1 Législation sur les brevets

4.35. Du fait du lancement du nouveau système de brevets en décembre 2019, HKC applique désormais un système de délivrance initiale des brevets (système OGP) qui offre une voie directe à qui souhaite obtenir une protection standard par brevet à HKC, avec une durée maximale de 20 ans, en remplacement de la voie du "réenregistrement". Les demandes OGP font l'objet d'un examen quant au fond par le Registre des brevets de l'IPD, qui détermine la brevetabilité des inventions sous-jacentes. Le nouveau système de brevets perfectionne également le système de brevets à court terme (en vertu duquel des brevets à court terme d'une durée maximale de huit ans sont accordés après un examen de pure forme), permettant au titulaire d'un brevet à court terme ou à une tierce partie ayant un intérêt légitime dans la validité d'un brevet à court terme de demander au Registre de procéder à un examen quant au fond de l'invention sous-jacente. Ce nouveau mécanisme d'examen quant au fond postérieur à l'octroi du brevet préserve l'intégrité du système de brevets à court terme tout en maintenant son rapport coût-efficacité général.

4.36. L'IPD renforce ses capacités en matière d'examen quant au fond en augmentant par étapes le nombre d'examineurs de brevets, dans le but d'acquérir l'autonomie institutionnelle en termes de conduite d'examen des brevets quant au fond d'ici à 2030.

⁶ L'édition 2019 est la plus récente édition disponible.

4.9.1.2 Législation sur le droit d'auteur

4.37. HKC a promulgué en juin 2020 l'Ordonnance de 2020 sur le droit d'auteur (Modification) pour renforcer les exceptions en matière de droit d'auteur pour les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés prévues dans l'Ordonnance sur le droit d'auteur (chapitre 528, Lois de Hong Kong) afin d'aligner ces exceptions sur les critères du Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées (qui est entré en vigueur en Chine continentale et est appliqué à HKC depuis mai 2022).

4.38. De plus, l'Ordonnance de 2022 sur le droit d'auteur (Modification) est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2023 pour renforcer la protection du droit d'auteur dans l'environnement numérique, au vu des progrès rapides de la technologie. Le gouvernement entreprendra également un nouveau cycle d'examen du droit d'auteur dans le but de maintenir un régime du droit d'auteur solide et compétitif.

4.9.1.3 Législation sur les marques de fabrique ou de commerce

4.39. L'Ordonnance de 2020 sur les marques de fabrique ou de commerce (Modification) a été promulguée en juin 2020 pour servir de fondement juridique à l'application, à HKC, du Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques (Protocole de Madrid). Le gouvernement a poursuivi depuis les travaux préparatoires nécessaires pour mettre en œuvre le Protocole de Madrid à HKC en vue de mettre en œuvre le systèmes d'enregistrement international des marques au titre du Protocole de Madrid à HKC dès que possible.

4.9.1.4 Législation sur les dessins et modèles

4.40. L'Ordonnance sur les dessins et modèles déposés (chapitre 522, Lois de Hong Kong) en vigueur depuis juin 1997 offre à HKC son propre système de protection des dessins et modèles. Le gouvernement prévoit de lancer un examen approfondi de ce système en 2024 en vue de lancer, l'année suivante, des consultations sur la voie à suivre pour moderniser le système.

4.9.2 Moyens de faire respecter les droits

4.41. Le C&ED s'efforce de lutter contre la contrefaçon de marques et les activités qui portent atteinte au droit d'auteur. Les mesures prises sans relâche ont permis à HKC de maîtriser le problème de la contrefaçon de marques, de sorte qu'il n'existe aucun signe d'activités majeures de fabrication de marchandises de contrefaçon. Une attention particulière a également été accordée aux activités de contrefaçon de marques liées aux marchandises qui touchent à la santé publique, y compris les médicaments et les denrées alimentaires, et des mesures d'intervention immédiates visant à faire respecter les droits ont été prises à l'encontre de toute activité illicite de ce type.

4.42. Le C&ED met en œuvre tous les moyens possibles pour lutter contre les activités en ligne portant atteinte aux DPI. De nouvelles technologies ont été employées dans les enquêtes en ligne, et des opérations d'application de la loi ont été menées contre les ventes en ligne (principalement sur des plates-formes de vente en ligne et sur les réseaux sociaux) de marchandises de contrefaçon et portant atteinte aux DPI, ainsi que contre la vente de lecteurs karaoké contenant des chansons pirates et la fourniture de chansons de karaoké piratées par des exploitants de salles de karaoké.

4.43. Entre 2019 et 2022, le C&ED a identifié plus de 450 cas en ligne conduisant à la saisie d'environ 57 000 articles portant atteinte aux DPI, pour une valeur commerciale estimée à environ 18 millions de HKD (2,3 millions d'USD). Les marchandises saisies comprenaient toute une gamme de produits, y compris des marchandises de contrefaçon telles que des articles en cuir, des vêtements, des chaussures, des accessoires, des parfums, des produits cosmétiques, et des marchandises pirates telles que des jeux électroniques pirates, des lecteurs karaoké contenant des chansons portant atteinte aux DPI et des dispositifs électroniques utilisées pour contourner les protections des chaînes de télévision payantes.

4.10 Services juridiques et de règlement des différends

4.44. En tant que centre international de premier plan dans le domaine des services juridiques et de règlement des différends, HKC possède des bases solides en termes de primauté du droit et un

système juridique robuste et bilingue (anglais et chinois). Le système de common law de HKC suit les mêmes traditions juridiques que les principales économies du monde et s'aligne sur les règles commerciales internationales. Les droits et libertés fondamentaux, y compris la liberté de parole, la liberté de la presse, la liberté de réunion et le droit à un procès équitable, sont inscrits dans la Loi fondamentale. Les tribunaux de HKC exercent de manière indépendante le pouvoir judiciaire, y compris le pouvoir de rendre des jugements, à l'abri de toute ingérence. HKC dispose d'une multitude de juristes et de professionnels du règlement des différends qui sont au bénéfice d'une expérience interrégionale, maîtrisent plusieurs langues et sont issus de cultures diverses, ce qui leur donne un avantage certain pour la fourniture de services juridiques et de règlement des différends professionnels et de qualité dans la région Asie-Pacifique et au-delà.

4.10.1 Arbitrage

4.45. HKC est un centre d'arbitrage international de renommée mondiale, doté d'un pouvoir judiciaire favorable à l'arbitrage, d'une législation moderne en matière d'arbitrage fondée sur la Loi type de la CNUDCI sur l'arbitrage commercial international, et de nombreuses instances arbitrales de classe mondiale.

4.46. HKC est reconnue depuis longtemps comme un siège privilégié pour l'arbitrage international. Dans l'enquête sur l'arbitrage international conduite en 2021 par la Queen Mary University of London, HKC était le 3^{ème} siège le plus populaire pour l'arbitrage au niveau mondial, choisie par 50% des personnes ayant répondu à l'enquête dans le monde entier.

4.47. Outre le règlement des différends impliquant des parties internationales, l'arbitrage spécialisé est également bien établi à HKC, tel que l'arbitrage en matière de propriété intellectuelle, l'arbitrage en matière de nom de domaine, l'arbitrage maritime, l'arbitrage dans le secteur de la construction et l'arbitrage en matière d'investissement.

4.48. Les décisions arbitrales prononcées à HKC peuvent être reconnues et appliquées en Chine continentale; à Macao, Chine; et au niveau international, les antécédents en termes de qualité et de force exécutoire étant bons à cet égard. HKC est le premier siège d'arbitrage hors Chine continentale où les parties peuvent demander directement aux tribunaux de Chine continentale des mesures transitoires.

4.49. Le 21 septembre 2020, le Conseil maritime et baltique international (BIMCO) a annoncé l'adoption de la Clause de 2020 sur le for juridique et l'arbitrage du BIMCO. La Clause de 2020 sur le for juridique et l'arbitrage remplace la Clause de 2017 sur le règlement des différends. HKC est nommée dans la nouvelle Clause sur l'arbitrage comme l'un des quatre lieux d'arbitrage désignés, aux côtés de Londres, New-York et Singapour, ce qui dénote la position forte qu'occupe HKC en tant que centre d'arbitrage maritime de renom.

4.10.2 Médiation

4.50. L'Ordonnance sur la médiation (chapitre 620, Lois de Hong Kong) promeut, encourage et facilite le recours à la médiation pour régler les différends et protège la nature confidentielle des communications de médiation. Le 16 février 2023, le Bureau préparatoire de l'Organisation internationale de médiation a été établi à HKC, ce qui renforce la position de celle-ci comme centre international de services juridiques et de règlement des différends dans la région Asie-Pacifique. De plus, le Département de la justice organise et soutient proactivement un certain nombre de programmes de formation et de renforcement des capacités pour valoriser le statut de HKC de centre régional et international pour les services juridiques et de règlement des différends.

4.10.3 Résolution en ligne des litiges

4.51. HKC soutient le développement de la résolution en ligne des litiges (RLT) pour offrir une plate-forme efficace, rentable et sûre pour le règlement des différends entre des parties n'importe où dans le monde. HKC a choisi d'accepter le Cadre collaboratif de résolution des litiges en ligne de l'APEC pour les litiges transfrontaliers entre entreprises (Cadre RLT de l'APEC) en avril 2020.

4.11 Tourisme, arts et industries culturelles et créatives

4.11.1 Tourisme

4.52. Le tourisme est traditionnellement un secteur clé de l'économie de HKC. En 2018, avant la pandémie de COVID-19, il représentait 4,5% du PIB de HKC et employait environ 260 000 personnes. Toutefois, depuis le début de l'année 2020, le secteur a énormément souffert de la pandémie, le tourisme émetteur et le tourisme récepteur ayant été complètement à l'arrêt pendant presque trois ans.

4.53. La pandémie de COVID-19 reculant peu à peu, le rythme de réouverture de HKC s'est accéléré depuis le dernier trimestre de 2022. Le gouvernement a lancé la campagne de promotion mondiale intitulée "Hello Hong Kong", qui a marqué notre retour sur la scène mondiale et invitant les visiteurs à revenir à HKC. Le secteur du tourisme de HKC est décidément bien sur la voie de la reprise. Les derniers chiffres du tourisme récepteur montrent que le nombre d'arrivées de visiteurs en juillet 2023 s'est élevé à 3,59 millions, revenant ainsi à 69% du niveau atteint en juillet 2019 et à 66% du niveau de juillet 2018.

4.54. À cette étape initiale critique de la reprise, le gouvernement alloue un montant supplémentaire de 950 millions de HKD (122 millions d'USD), dont 820 millions de HKD (105 millions d'USD) de fonds supplémentaires à l'Office du tourisme de Hong Kong (HKTB) pour inciter les visiteurs à revenir à HKC, d'une part, et d'autre part pour continuer de soutenir le commerce du tourisme en renforçant sa capacité d'accueil des touristes. En plus du montant récurrent de près de 730 millions de HKD (94 millions d'USD) en 2023-2024 dont il bénéficie, le HKTB renforcera ses efforts de promotion de HKC auprès des visiteurs du monde entier. Le HKTB organisera et soutiendra aussi la tenue d'événements culturels, sportifs et touristiques de grande ampleur à HKC, et accélérera les efforts visant à obtenir la tenue de davantage de réunions, de voyages de motivation, de congrès et d'expositions de différents types et ampleurs à HKC dans le but de renforcer la position de HKC de capitale événementielle et de destination de choix pour cette catégorie d'événements.

4.11.2 Arts et culture

4.55. Le gouvernement est déterminé à promouvoir le développement culturel de HKC afin d'accélérer sa transformation en un point de rencontre Est-Ouest et centre d'échanges culturels internationaux; ainsi le Bureau de la culture, des sports et du tourisme (CSTB) a été créé en juillet 2022 pour encourager davantage le développement du secteur. HKC a formulé des mesures de politique générale pour tirer parti sa position unique découlant du principe "Un pays, deux systèmes" et profiter des avantages qu'offre HKC en tant que ville où se rencontrent la culture chinoise et la culture occidentale. Les orientations stratégiques spécifiques incluent: a) le développement d'installations culturelles de classe mondiale et d'un environnement multiculturel; b) l'amélioration des échanges et de la coopération dans le domaine de la culture avec la Chine continentale et le renforcement des connexions de HKC avec des organismes artistiques et culturels étrangers; c) la mobilisation de la technologie pour promouvoir l'application de solutions "Arts et technologies" intégrées; et d) le soutien aux talents. La diversité culturelle unique et inclusive et des installations de classe mondiale pour les arts et la culture contribueraient au développement des secteurs pertinents, attireraient davantage de talents et feraient également de HKC une société plus attractive pour tous.

4.56. Le quartier culturel de West Kowloon (WKCD), qui s'étend sur 40 hectares le long de Victoria Harbour, est un quartier artistique et culturel intégré doté d'installations de classe mondiale. Il vise à promouvoir le développement des arts et de la culture, à répondre aux besoins culturels croissants du public et à renforcer le statut de HKC de métropole internationale des arts et de la culture.

4.57. Parmi les principales installations pour les arts et la culture à WKCD, on peut citer le Hong Kong Palace Museum (ouvert en juillet 2022) qui expose les objets les plus fins du Palace Museum et d'autres établissements culturels de premier plan du monde entier; M+ (ouvert en novembre 2021), un musée de la culture visuelle contemporaine qui présente des collections axées sur la culture visuelle des XX^e et XXI^e siècles; le Xiqu Centre (ouvert en janvier 2019), qui vise à préserver, promouvoir et développer l'art du théâtre traditionnel chinois et de dynamiser la forme locale de l'opéra cantonais et de promouvoir d'autres formes de xiqu; et Freespace (ouvert en juin 2019), le nouveau centre de HKC pour les spectacles contemporains et un espace créatif pour

des productions d'avant-garde. La construction à WKCD d'autres installations majeures, dont le Lyric Theatre Complex, devrait être achevée dans les années à venir.

4.11.3 Industries créatives

4.58. Afin de piloter le développement des industries créatives à HKC, le gouvernement a spécialement créé en 2009 un bureau nommé Create Hong Kong (CreateHK), destiné à favoriser les échanges grâce à un service de guichet unique. Entre autres choses, CreateHK gère deux mécanismes de financement, à savoir le Fonds d'aide à la création cinématographique, pour soutenir des projets propices au développement à long terme de l'industrie cinématographique, et l'initiative CreateSmart, qui soutient des initiatives favorables au développement et à la promotion des secteurs créatifs non cinématographiques.

4.59. Le gouvernement a également collaboré avec le HKDC pour promouvoir une plus grande utilisation de la création et de la réflexion conceptuelle dans les secteurs privé et public. Le HKDC vise aussi à éduquer le monde professionnel et la collectivité pour qu'ils deviennent des partenaires ingénieux au service du développement durable par la création et l'innovation. Le gouvernement collabore en outre avec le HKTDC pour organiser des programmes et activités via ses vastes réseaux de contacts et ses plates-formes promotionnelles afin d'aider les secteurs créatifs locaux à développer leurs marchés.

5 CONCLUSION

5.1. HKC défend et pratique depuis longtemps l'économie de marché et le multilatéralisme. En dépit des incertitudes liées à l'évolution rapide de l'environnement économique mondial, de la hausse du protectionnisme et des difficultés faisant suite à la pandémie persistante de COVID-19, HKC reste résolue à maintenir sa politique d'économie de marché et à soutenir une libéralisation progressive des échanges. HKC continuera de prendre de nouvelles initiatives et de mettre en place de nouveaux moyens institutionnels pour faciliter le commerce et l'activité des entreprises et saisir les possibilités de croissance, à mesure qu'elle avance sur la voie du développement économique.

5.2. En tant qu'économie extrêmement tournée vers l'extérieur, HKC compte sur un système commercial multilatéral fort avec l'OMC en son centre, pour promouvoir et protéger ses intérêts commerciaux. Un système commercial multilatéral fondé sur des règles, non discriminatoire, équitable, ouvert et transparent est la condition préalable à tout effort visant à réaliser les objectifs communs que sont la croissance inclusive, l'innovation, la création d'emplois et le développement durable pour les Membres de l'OMC. HKC continuera de défendre ses droits légitimes et à honorer ses obligations au titre des Accords de l'OMC pertinents, en vue de préserver la sécurité, la prévisibilité et l'intégrité du système commercial multilatéral. HKC continuera aussi de travailler en étroite collaboration avec tous les Membres de l'OMC pour renforcer et approfondir le système commercial multilatéral
